

DÉCISION PRISE EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Délégation faite au Président

Réf. : P003_2023

Date : 02/01/2023

OBJET : Biens vendus aux enchères

Exposé

Suite à la constatation de la présence de biens non utilisés au sein de ses services, la Communauté d'Agglomération du Cotentin a décidé de mettre en place un processus de revente de biens, via la société AGORASTORE.

A l'occasion de la vente de biens via le site AGORASTORE, les recettes reçues par la collectivité sont déposées à la trésorerie et mis sur un compte d'attente.

Pour régulariser ces comptes, il est demandé au Président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin d'accepter les recettes suivantes :

Dossier 1 : Un Joemeek TwinQ double tranche a été vendu aux enchères le 31/03/2022 sous le numéro de produit N°25.
AGORASTORE nous adresse un virement bancaire de 276,49 € correspondant au prix TTC net vendeur (bordereau AGORASTORE N°2994-11274).

Dossier 2 : Un escabeau Gazelle en alu avec plateforme a été vendu aux enchères le 13/05/2022 sous le numéro de produit N°29.
AGORASTORE nous adresse un virement bancaire de 50,50 € correspondant au prix TTC net vendeur (bordereau AGORASTORE N°2994-11375).

Dossier 3 : Une sauteuse à gaz basculante a été vendue aux enchères le 17/06/2022 sous le numéro de produit N°34.
AGORASTORE nous adresse un virement bancaire de 125,83 € correspondant au prix TTC net vendeur (bordereau AGORASTORE N°2994-11694).

Dossier 4 : Une armoire froide positive 250 litres a été vendue aux enchères le 17/06/2022, sous le numéro de produit N°31.
AGORASTORE nous adresse un virement bancaire de 138,67 € correspondant au prix TTC net vendeur (bordereau AGORASTORE N°2994-11694).

Dossier 5 : Un Renault Kangoo immatriculé ER-516-RZ a été vendu aux enchères le 24/06/2022, sous le numéro de produit N°40.
AGORASTORE nous adresse un virement bancaire de 1 297,70 € correspondant au prix TTC net vendeur (bordereau AGORASTORE N°2994-11760).

Dossier 6 : Une cellule de refroidissement 3 niveaux a été vendue aux enchères le 13/07/2022 sous le numéro de produit N°36.
AGORASTORE nous adresse un virement bancaire de 190,03 € correspondant au prix TTC net vendeur (bordereau AGORASTORE N°2994-11924).

Dossier 7 : Un bain marie ou marmite ronde basculante 120 litres a été vendu aux enchères le 13/07/2022, sous le numéro de produit N°33.
AGORASTORE nous adresse un virement bancaire de 88,17 € correspondant au prix TTC net vendeur (bordereau AGORASTORE N°2994-11924).

Dossier 8 : Un meuble bas réfrigéré 3 compartiments 440 litres a été vendu aux enchères le 13/07/2022, sous le numéro de produit N°32.
AGORASTORE nous adresse un virement bancaire de 166,06 € correspondant au prix TTC net vendeur (bordereau AGORASTORE N°2994-11924).

Dossier 9 : Un échafaudage DUARIG a été vendu aux enchères le 28/09/2022 sous le numéro de produit N°42.
AGORASTORE nous adresse un virement bancaire de 1 636,67 € correspondant au prix TTC net vendeur (bordereau AGORASTORE N°2994-12487).

Dossier 10 : Un Renault Kangoo immatriculé ER-165-SA a été vendu aux enchères le 31/10/2022 sous le numéro de produit N°43.
AGORASTORE nous adresse un virement bancaire de 2 366,84 € correspondant au prix TTC net vendeur (bordereau AGORASTORE N°2994-12694).

Dossier 11 : Un Piano droit Rippen a été vendu aux enchères le 31/10/2022 sous le numéro de produit N°41.
AGORASTORE nous adresse un virement bancaire de 70,19 € correspondant au prix TTC net vendeur (bordereau AGORASTORE N°2994-12694).

Par ces motifs, le Président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.5211-10,

Vu la délibération n°DEL2022_197 du 6 décembre 2022 portant délégation de pouvoir du Conseil au Bureau et au Président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin - Modification n°5,

Décide

- **D'accepter** de la société AGORASTORE les sommes suivantes :
 - **Dossier 1 :** 276,49 € correspondant au prix net vendeur de la vente aux enchères du Joemeek TwinQ double tranche (les frais acheteurs et de dossier étant à la charge de l'acheteur).

Le numéro de fiche inventaire pour ce bien est 997001847.

La recette sera affectée au budget annexe 17 Services communs, sur le compte 775 produits des cessions d'immobilisations.

- **Dossier 2** : 50,50 € correspondant au prix net vendeur de la vente aux enchères de l'escabeau Gazelle (les frais acheteurs et de dossier étant à la charge de l'acheteur).

Le numéro de fiche inventaire pour ce bien est 997201520003.

La recette sera affectée au Budget Principal 01, sur le Compte 775 produits des cessions d'immobilisations.

- **Dossier 3** : 125,83 € correspondant au prix net vendeur de la vente aux enchères d'une sauteuse à gaz basculante (les frais acheteurs et de dossier étant à la charge de l'acheteur).

La recette sera affectée au budget principal, sur le compte 7788 produits exceptionnels divers.

- **Dossier 4** : 138,67 € correspondant au prix net vendeur de la vente aux enchères d'une armoire froide positive 250 litres (les frais acheteurs et de dossier étant à la charge de l'acheteur).

La recette sera affectée au budget annexe 17 Services communs, sur le compte 775 produit des cessions d'immobilisations.

- **Dossier 5** : 1 297,70 € correspondant au prix net vendeur de la vente aux enchères du véhicule Renault Kangoo immatriculé ER-516-RZ (les frais acheteurs et de dossier étant à la charge de l'acheteur).

Le numéro de fiche inventaire pour ce bien est AUTCOCA_050110.

Que la recette sera affectée au Budget Principal 01, sur compte 775 produits des cessions d'immobilisations.

- **Dossier 6** : 190,03 € correspondant au prix net vendeur de la vente aux enchères d'une cellule de refroidissement 3 niveaux (les frais acheteurs et de dossier étant à la charge de l'acheteur).

Le numéro de fiche inventaire pour ce bien est AUT19_COCA_17_00012.

La recette sera affectée au budget annexe 17 Services communs, sur le compte 775 produits des cessions d'immobilisations.

- **Dossier 7** : 88,17 € correspondant au prix net vendeur de la vente aux enchères d'un bain marie ou marmite ronde basculante 120 litres (les frais acheteurs et de dossier étant à la charge de l'acheteur).

Le numéro d'inventaire de ce bien est AUT20_COCA_17_00042.

La recette sera affectée au budget principal, sur le compte 7788 produits exceptionnels divers.

- **Dossier 8** : 166,06 € correspondant au prix net vendeur de la vente aux enchères d'un meuble bas réfrigéré 3 compartiments 440 litres (les frais acheteurs et de dossier étant à la charge de l'acheteur).
Le numéro d'inventaire de ce bien est AUTCOCA_020_195.
La recette sera affectée au budget annexe 17 Services communs, sur le compte 775 produits des cessions d'immobilisations.

- **Dossier 9** : 1 636,67 € correspondant au prix net vendeur de la vente aux enchères d'un échafaudage DUARIG (les frais acheteurs et de dossier étant à la charge de l'acheteur).
Le numéro d'inventaire de ce bien est AUTCOCA_070_066.
La recette sera affectée au budget Principal, sur le compte 775 produits des cessions d'immobilisations.

- **Dossier 10** : 2 366,84 € correspondant au prix net vendeur de la vente aux enchères d'un Renault Kangoo immatriculé ER-165-SA (les frais acheteurs et de dossier étant à la charge de l'acheteur).
Le numéro d'inventaire de ce bien est AUTCOCA_060_125.
La recette sera affectée au budget Principal, sur le compte 775 produits des cessions d'immobilisations.

- **Dossier 11** : 70,19 € correspondant au prix net vendeur de la vente aux enchères d'un Piano droit Rippen (les frais acheteurs et de dossier étant à la charge de l'acheteur).
Pas de numéro d'inventaire car don.
La recette sera affectée au budget annexe 17 Services communs, sur le compte 7788 produits exceptionnels divers.

- **D'autoriser** son délégataire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente décision,

- **De dire** que la présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Caen (par voie postale au 3 rue Arthur Leduc 14000 CAEN ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises.

Le Président,

David MARGUERITTE